
TERMES DE REFERENCE EVALUATION EXTERNE

Programme Financé par l'Agence Française de Développement (AFD)

Demandeur : AFRANE, Amitié Franco-Afghane

Programme de soutien au système scolaire afghan et à des écoles de cinq provinces afghanes

Pays : Afghanistan

3 juin 2019

Demandeur	AFRANE (Amitié Franco-Afghane)
Acronyme	AFRANE
Nationalité	Française
Statut juridique	Association régie par la loi de 1901
Adresse	16, passage de la Main d'Or 75011 Paris
N° de téléphone	+33 (0)1 43 55 63 50
Adresse électronique de l'organisation	afrane.paris@gmail.com
Site internet de l'organisation	www.afrane.org
Contact-projet	Frédéric Pinto
Adresse électronique contact-projet	afrane.paris@gmail.com
Intitulé du projet	Programme de soutien au système scolaire afghan et à des écoles de cinq provinces afghanes
Région (s) concernée (s)	Provinces de Nangarhar (ville de Djalalabad), Parwan (ville de Tcharikar), Kaboul (quartiers de Dacht-e-Bartchi et Darulaman) Bamiyan (district de Waras) et Hérat (ville de Hérat)
Partenaires du projet	Ministère de l'Education Afghan et Rectorats des provinces de Nangarhar, Parwan, Kaboul, Bamiyan et Hérat, Ministre de l'Enseignement supérieur, Ministre délégué à l'enseignement technique et professionnel
Budget total	1 770 000 euros
Financement AFD	885 000 euros
Durée du projet	3 ans
Date de démarrage du projet	1^{er} avril 2017

1. Cadre General

1.1. Présentation d'AFRANE

1.1.1. Mission et objectifs d'AFRANE

AFRANE est une association humanitaire créée en 1980, fondée sur l'amitié franco-afghane et indépendante de tout courant politique et confessionnel. Depuis sa spécialisation dans le domaine éducatif, en 1996, AFRANE souhaite fournir aux élèves des écoles qu'elle soutient un cadre de travail décent et une formation de qualité, notamment grâce à des professeurs formés et motivés, et des méthodes pédagogiques actives. AFRANE considère en effet que l'éducation est une des clés essentielles pour une reconstruction durable du pays et le dépassement de ses blessures internes.

Les missions d'Afrane

1 - Informer sur la réalité afghane :

A travers la revue « les Nouvelles d'Afghanistan »,

- Fournir des informations de première main sur l'Afghanistan
- Livrer des analyses de la situation
- Prendre en compte les droits de l'Homme

2 - Aider les plus démunis :

- Soutenir les plus démunis dans le domaine de l'éducation avec une attention particulière portée aux filles et femmes et plus récemment aux « retournés » et déplacés internes.
- Intervenir dans les zones isolées
- Participer au développement local si nécessaire

3 - Développer l'amitié franco-afghane :

- Enseigner le français
- Maintenir sur le long terme des liens avec la population locale, les autorités, les enseignants, les chefs d'établissement
- Etablir des échanges d'enseignants
- Mettre en place des correspondances de classes

4 - Favoriser un enseignement de qualité :

- Grâce à des professeurs formés, des méthodes pédagogiques actives,
- Encourager l'ouverture d'esprit, l'approfondissement de la connaissance des deux langues nationales, l'éducation à la tolérance et au rejet de la violence
- Proposer, au travers de l'enseignement du français, un accès à une culture étrangère, une ouverture sur le monde, une coopération pédagogique avec des professeurs français, des jumelages, etc.

1.1.2. Principales activités

En Afghanistan :

AFRANE considère que l'éducation est une des clés essentielles pour une reconstruction durable du pays. Elle agit dans le cadre de protocoles signés avec le gouvernement afghan pour contribuer à l'amélioration du système éducatif afghan.

Les objectifs d'AFRANE sont les suivants :

- Favoriser un enseignement de qualité grâce à un environnement favorable, des professeurs motivés, une discipline sérieuse et des méthodes pédagogiques actives ;
- Contribuer à ce que ces professeurs transmettent aux élèves un esprit ouvert et critique, leur permettent d'approfondir leur connaissance des deux langues nationales et des matières scientifiques, les éduquent à la tolérance et au rejet de la violence ;
- Permettre aux professeurs et aux élèves qui le désirent d'apprendre le français, afin de leur donner accès à une culture étrangère et à une ouverture sur le monde, avec en outre des possibilités de coopération pédagogique avec des professeurs français et des correspondances scolaires ;
- Construire, reconstruire et équiper des écoles sous équipées.

En France

AFRANE a comme objectif de sensibiliser et informer le public sur la situation en Afghanistan. Dans ce but, Afrane fait paraître trimestriellement la revue Les Nouvelles d'Afghanistan qui apporte une analyse de la situation économique, politique et sociale du pays. Elle propose des articles et des dossiers écrits par des spécialistes du pays vivant en Afghanistan ou en France. Dans le même objectif, elle organise régulièrement des conférences traitant de questions historiques, géopolitiques ou culturelles, relatives à l'Afghanistan.

AFRANE, c'est aussi un réseau de bénévoles et de comités locaux qui se mobilisent et s'organisent pour faire vivre, en France, la culture afghane.

1.2. Descriptif de l'action

1.2.1. Contexte de l'action

Depuis qu'elle oriente ses actions dans le domaine de l'éducation, la stratégie d'AFRANE a évolué à la faveur d'une meilleure pertinence de son activité. Si par le passé des bénévoles et volontaires assuraient directement des missions de formation auprès des enseignants, c'est aujourd'hui une équipe pédagogique afghane salariée d'AFRANE qui met en œuvre les formations dans un réseau plus élargi d'établissements scolaires. AFRANE développe aussi des partenariats sur le terrain, et agit dans le cadre d'un protocole d'accord avec le Ministère afghan de l'éducation pour ses projets tant de formation que d'équipement et de construction.



1.2.2. Présentation du Programme

Le Programme de soutien au système scolaire afghan et à des écoles dans cinq provinces afghanes (Nangarhar, Parwan, Kaboul, Bamiyan et Hérat) est un programme soutenu et suivi par l'Agence Française de Développement.

Objectif Général

Ce programme d'une durée de 3 ans (1^{er} avril 2017 au 31 mars 2020) vise à améliorer le niveau d'éducation en Afghanistan à travers le soutien d'un réseau d'écoles de cinq provinces afghanes.

Objectif spécifique

L'action proposée comporte 3 chapitres complémentaires :

- a. Le premier consiste à renforcer la place de l'école dans la communauté et celle des élèves dans la société en préparant leur insertion professionnelle.
- b. Le second vise à renforcer les capacités des équipes pédagogiques et favoriser la création d'un réseau pédagogique au sein des écoles soutenues afin de favoriser la diffusion des pratiques dynamiques et innovantes.
- c. Le troisième vise à soutenir l'acquisition des savoirs et savoir-faire des élèves par le renforcement des infrastructures d'accueil et des pratiques pédagogiques.

Groupes cible mobilisés

- ❖ Enseignants, directions et personnel administratif des écoles soutenues,
- ❖ Élèves scolarisés dans les écoles soutenues,
- ❖ Rectorats et Ministère de l'éducation, Ministère délégué à l'enseignement technique et professionnel, Ministère de l'Enseignement Supérieur, Centre National des Sciences.
- ❖ Les Communautés, les parents d'élèves

1.2.3. Gestion locale du programme

- Ce programme bénéficie d'une gestion et d'une équipe de coordination de terrain centralisée à Kaboul et qui travaille en collaboration avec des représentants présents sur chaque site d'activité. La coordination est assurée par un chef de mission expatrié chargé de la supervision générale. Les activités pédagogiques et leur suivi sont assurés par l'équipe pédagogique : coordinateur, conseillère pédagogique (basée en France depuis février 2018), formateurs. Un coordinateur de projets est chargé du suivi technique des programmes et de leur bonne réalisation.

Enfin, le travail opérationnel est supporté par une équipe administrative et logistique.

1.2.4. Budget de l'action

Budget total: **1 770 000 €**

Financement AFD : **885 000 €**

1.2.5. Présentation succincte des grandes lignes d'activité

Objectif spécifique 1 : Renforcer la place de l'école dans la communauté et celle des élèves dans la société en préparant leur insertion professionnelle.

Lutte contre la déscolarisation

Développement de l'accès au numérique

Développement du recours à la bibliothèque

Aide à la poursuite des études supérieures des élèves et notamment des filles

Aide à l'acquisition des connaissances et des compétences professionnelles

Renforcement des actions d'éducation civique et de la place des élèves au sein de la communauté

Objectif spécifique 2 : Renforcer les capacités des équipes pédagogiques et favoriser la création d'un réseau pédagogique au sein des écoles soutenues afin de favoriser la diffusion des pratiques dynamiques et innovantes.

Développement de nouveaux outils pédagogiques et diffusion large au sein du réseau d'écoles soutenues et au-delà

Développement de l'échange de bonnes pratiques au sein des équipes pédagogiques

Objectif spécifique 3 : Soutenir l'acquisition des savoirs et des savoir-faire des élèves par le renforcement des infrastructures d'accueil et des pratiques pédagogiques.

Mise en place de programmes de formation afin que les élèves bénéficient d'un enseignement de qualité centré sur l'apprenant

Faire bénéficier les élèves de conditions matérielles propices à l'enseignement et d'outils pédagogiques adaptés

Faire bénéficier les élèves d'infrastructures sûres et propices à l'apprentissage.

1.2.6. Antécédents en matière d'identification, de programmation, de suivi et d'évaluation interne et/ou externe

- ◆ **Evaluation interne** : AFRANE effectue régulièrement des missions d'évaluation interne. Ces missions sont menées par le Président de l'association, par le Vice-Président en charge de l'action humanitaire, et par le responsable administratif basé à Paris et ont lieu au moins trois fois par an.
- ◆ **Evaluation externe** : Une évaluation externe des actions d'AFRANE a eu lieu durant le second semestre 2010 dans le cadre du PROCEAF, coordonné par Solidarité Laïque. Une seconde a eu lieu fin 2011 dans le cadre d'un financement AFD. Une troisième a eu lieu en 2013 dans le cadre d'un projet financé par l'AFD à Kaboul-Tcharikar-Djalalabad, une quatrième à l'été 2014 sur un projet financé par l'AFD sur la province de Bamiyan et enfin une cinquième fin 2017 dans le cadre d'un projet financé par l'AFD de soutien au système scolaire afghan.
- ◆ **Le suivi des activités sur le terrain** : Des rapports d'activités intermédiaires et finaux ont été rédigés à l'attention des différents bailleurs du projet. De même, les comptes rendus réguliers des salariés d'AFRANE contiennent des informations sur le suivi du programme.

2. L'évaluation

2.1. Justification de l'évaluation

2.1.1. Origine de la demande

Contexte

Le Programme de soutien aux écoles des provinces de Nangarhar, Parwan, Kaboul, Bamiyan et Hérat est un programme développé pour la période allant du 1^{er} Avril 2017 au 31 mars 2020. La fin de ce programme, prévue pour la fin du premier trimestre 2020, est donc envisagée comme un bilan engageant de nouvelles orientations.

Il nous semble ainsi essentiel, après plusieurs années d'actions développées, de faire un point sur nos pratiques et les résultats réels des actions mises en œuvre dans le cadre du programme, afin de mieux appréhender la mise en place d'un nouveau programme, qui pourrait se décliner comme suit :

Objectif général : Dans quatre provinces d'Afghanistan, faciliter, par le renforcement des structures d'éducation au niveau régional, l'intégration des jeunes tant dans le système scolaire public qu'au niveau sociétal

Objectif spécifique 1 : Permettre la diffusion de pratiques pédagogiques pertinentes à l'échelle de quatre régions en utilisant la plateforme constituée par les écoles performantes du réseau.

Objectif spécifique 2 : Renforcer les écoles et leurs équipes pour en faire des lieux d'accueil sécurisants pour les élèves, y compris les plus vulnérables, et les préparer à assumer un rôle positif dans la société.

Acteurs à l'origine de la demande

La demande provient, entre autres, de l'Agence Française de Développement (AFD). La mise en œuvre de l'évaluation externe du programme de soutien aux écoles des provinces de Nangarhar, Parwan, Kaboul, Bamiyan et Hérat est une étape essentielle au développement de l'action menée, afin de mesurer les résultats concrets des activités développées ainsi que leurs impacts. En outre, un bilan de l'évolution de la stratégie et une analyse des pratiques d'AFRANE permettra à l'association de mesurer son potentiel dans la mise en œuvre d'un nouveau programme.

2.1.2. Attentes et objectifs pour l'action

- Evaluer la conformité des réalisations avec les objectifs fixés au préalable par AFRANE pour ce programme
- Evaluer la pertinence et l'impact de l'action d'AFRANE sur le réseau d'écoles soutenues
- Evaluer le potentiel d'AFRANE pour l'évolution future de son action au regard de sa stratégie, de ses capacités et du contexte et besoins des zones d'intervention.

2.2. Objet de l'évaluation

2.2.1. Délimitation de l'action à évaluer

L'action à évaluer est le Programme de soutien au système scolaire afghan dans les provinces de Nangarhar, Parwan, Kaboul, Bamiyan et Hérat.

Une attention particulière sera donnée à l'étude de l'évolution possible de la stratégie d'intervention d'AFRANE et de son potentiel au regard des actions menées sur la période couverte par le

7/13

programme.

2.2.2. Ambitions fondatrices de l'action dont l'évaluation appréciera la pertinence

Valeurs sur lesquelles repose l'action :

AFRANE souhaite fournir aux élèves des écoles qu'elle soutient un cadre de travail décent et une formation de qualité, notamment grâce à des professeurs formés et motivés, et des méthodes pédagogiques actives. AFRANE entend favoriser un enseignement raisonné où la documentation personnelle et l'esprit scientifique ont toute leur place. Ceci se faisant dans un esprit d'ouverture culturelle, de respect mutuel et d'amitié Franco-Afghane ainsi que dans le strict respect des principes humanitaires (indépendance, impartialité et neutralité). AFRANE considère en effet que l'éducation est une des clefs essentielles pour une reconstruction durable du pays. Pour ce faire, un programme d'éducation à la Paix a été spécifiquement développé par AFRANE

Principes opérationnels sur lesquels repose l'action :

Le système éducatif afghan a besoin, pour progresser et répondre à la demande sociale très forte de scolarisation, à la fois de bâtiments pour accueillir les élèves dans des conditions décentes, d'équipements pédagogiques pour favoriser l'éveil intellectuel des élèves et de formation des professeurs dont le niveau est le plus souvent extrêmement bas. Cette action doit être pensée dans la durée, car l'afflux considérable d'élèves, le niveau des professeurs et leur importante mobilité, le contexte sécuritaire et politique difficile, les lourdeurs sociales et la lenteur des évolutions souhaitées obligent à une action persévérante et à long terme. Enfin un déploiement, à une échelle supérieure, des expériences capitalisées est en gestation et devrait être mis en œuvre dès l'année prochaine.

2.2.3. Diligences d'évaluation à effectuer

A. Etude de la stratégie d'intervention développée par AFRANE dans le cadre du projet

- Efficacité de la stratégie d'intervention du projet par rapport aux objectifs poursuivis. Les résultats obtenus sont-ils conformes aux résultats attendus ? Des événements extérieurs imprévus ont-ils empêché la réalisation complète du projet ? Quels sont les points forts et les points faibles de la stratégie d'intervention ?
- Efficacité des dispositifs de mise en œuvre du projet (technique, administratif, coordination, suivi)
Quels ont été les schémas de coordination des acteurs du projet ? La communication entre les parties prenantes a-t-elle été sujette à des difficultés ? Y a-t-il eu des problèmes d'accès à certaines zones d'intervention ?
- Pertinence : Il s'agit d'apprécier l'adéquation de l'action et de ses objectifs avec les difficultés telles qu'elles se présentent en fin du projet (les besoins réels)
Articulation avec la politique sectorielle nationale d'éducation, complémentarité avec les interventions d'autres bailleurs ou ONG.
- Efficience : Analyse coût / efficacité des dépenses engagées pour atteindre les objectifs du projet
Comparer les résultats obtenus par rapport aux activités et moyens mis en œuvre. Apprécier les résultats obtenus par rapport aux ressources mobilisées (ressources financières et humaines).
Le rapport qualité/ prix des actions pédagogiques, des équipements fournis et des constructions est-il compétitif par rapport aux ONG locales, internationales et autres acteurs ?
- Impact
Il s'agit de l'appréciation des effets et changements durables de l'action sur son environnement au niveau technique, économique, social, politique, etc. C'est analyser tous les effets positifs et négatifs prévus et inattendus après la réalisation du projet.
- Pérennité

8/13

L'intervention d'AFRANE est-elle appréciée par les partenaires, les bénéficiaires (directions, professeurs, communautés etc.) ? Quel est le niveau d'appropriation du projet par les bénéficiaires (utilisation des méthodes pédagogiques, des équipements, entretien des constructions etc.) ?

Analyser les chances que les bénéfices de l'action se poursuivent lorsque l'aide extérieure aura cessé. Ainsi que le processus pour y contribuer.

- Participation / partenariat :

Analyser dans le but de capitaliser les expériences de partenariats avec les établissements scolaires, les rectorats et les autres partenaires.

- Confirmer la prise en compte des recommandations des précédentes évaluations

B- Bilan des activités

B1 – Bilan systématique des activités

Le bilan des activités aura pour but, au regard des objectifs spécifiques du programme, d'évaluer les actions développées et les résultats obtenus. On se référera au programme détaillé d'activités dans le document de projet présenté à l'AFD, au chronogramme et au cadre logique.

Le consultant examinera systématiquement pour chacun des résultats attendus le statut des activités (prévues ; réalisées) et commentera les éventuels écarts.

B.2- Bilan des activités de formation (Mathématiques, sciences, dari, pachto, projet « Paix », Classes préparatoires, des bibliothécaires et réunion de directeurs, laborantins et bibliothécaires) :

Organisation et déroulement des formations

- Intervenants prévus ; intervenants effectivement mobilisés
- Partenariat avec les services du ministère de l'éducation en charge de la formation
- Curriculum des formations
- Contraintes et difficultés rencontrées
- Pertinence des formations développées au regard des bénéficiaires et partenaires
- Cohérence des formations développées
- Qualité de la gestion et du suivi des formations
- Efficacité et qualité des formations
- Caractère innovant et valeur ajoutée des formations
- Impact des formations

Recueillir et analyser les données quantitatives disponibles

- Indicateurs recueillis par AFRANE concernant les écoles (effectifs, absentéisme, fréquentation des bibliothèques et laboratoires etc.)
- Résultats des évaluations réalisées par AFRANE
- Utilisation des outils pédagogiques d'AFRANE
- Disponibilité de matériel pour les salles spécialisées (labos)

B.3 : Bilan des activités de construction et d'équipement (sans oublier le volet enseignement

9/13

agricole)

Soutien matériel aux écoles

- Pertinence des actions de construction, d'équipement (laboratoires, bibliothèques, salles informatiques, pupitres, du terrain d'expérimentation agricole) au regard des besoins des élèves et des enseignants
- Efficacité du soutien au regard de l'utilisation du matériel
- Effets sur les conditions d'enseignement

C. Bilan des partenariats pour la mise en œuvre du projet

Evaluer le fonctionnement du partenariat d'AFRANE dans le cadre du projet avec les acteurs, bénéficiaires, et entités suivantes :

- Rectorats, direction régionale de l'enseignement professionnel, directions des zones éducatives
- Equipes pédagogiques (chefs d'établissements ; administratifs ; enseignants)
- Parents d'élèves et « School Management Shura »
- Centre de formation de professeurs
- Centre national des sciences

D. Orientations stratégiques

Il est attendu des évaluateurs des recommandations spécifiques concernant :

Améliorer la stratégie d'intervention développée par AFRANE:

- Effectuer des choix plus pertinents et cohérents concernant le poids à donner à chaque domaine d'intervention en vue de mieux servir l'objectif global d'amélioration de la qualité de l'éducation en Afghanistan.

- Questionner le besoin d'étendre l'action d'AFRANE à une nouvelle échelle et à des nouveaux partenaires (inspections, ONG partenaires etc.). Les axes du projet en construction pourraient se décliner comme suit :

Objectif général : Dans quatre provinces d'Afghanistan, faciliter, par le renforcement des structures d'éducation au niveau régional, l'intégration des jeunes tant dans le système scolaire public qu'au niveau sociétal

Objectif spécifique 1 : Permettre la diffusion de pratiques pédagogiques pertinentes à l'échelle de quatre régions en utilisant la plateforme constituée par les écoles performantes du réseau.

Objectif spécifique 2 : Renforcer les écoles et leurs équipes pour en faire des lieux d'accueil sécurisants pour les élèves, y compris les plus vulnérables, et les préparer à assumer un rôle positif dans la société.

Il est attendu des consultants-es dans leur offre de service de :

- Formuler les questions évaluatives ci-dessus en fonction de leur compréhension de la problématique, des enjeux et des objectifs de l'évaluation qu'ils auront exposés par ailleurs ;
- Réorganiser les questions évaluatives et les enrichir de nouveaux questionnements si cela est jugé nécessaire par rapport aux enjeux de l'évaluation.

10/13

2.3. Méthodologie

Le consultant formulera des propositions méthodologiques pour traiter l'ensemble des questions de l'évaluation en prenant en compte les éléments suivants :

- Réaliser une évaluation externe participative incluant les partenaires et les équipes terrain :
Cette évaluation devra s'appuyer sur des enquêtes « quantitatives » et sur des entretiens « qualitatifs »
- Proposer une réunion de restitution à mi-parcours avec l'équipe locale d'AFRANE et un membre du bureau à Paris. Elle présentera l'adaptation de la méthodologie à la réalité du terrain et les amorces de résultats. Elle permettra d'éventuelles réorientations
- Approche genre
- Documentation et informations consultables :
 - Projet et rapports AFD
 - Documentation AFRANE (comptes rendus, outils et indicateurs de suivi ...)
 - Documentation pouvant être obtenue localement (par ex. via le suivi des professeurs formés via les administrations locales...)
 - NESP (National Education Strategic Plan)
 - Etudes traitant de l'éducation en Afghanistan (UNICEF, Norwegian Refugee Council, Swedish Committee for Afghanistan, Integrity Watch Afghanistan etc.)
- Production d'un rapport d'évaluation en français exhaustif destiné au commanditaire
- Production d'un rapport d'évaluation en anglais lisible et compréhensible pour les acteurs afghans en vue d'une meilleure appropriation.
- Restitution des résultats (réunion de présentation des premiers résultats de l'évaluation avant finalisation du rapport)

2.4. Moyens humains et financiers

2.4.1. Moyens humains

L'évaluation sera menée par un(e) consultant(e) qui devra avoir les compétences suivantes :

- Expérience significative en évaluation externe
- Connaissance des pays en développement
- Connaissance indispensable du contexte afghan
- Connaissance du secteur éducatif et de ses enjeux
- Connaissance en administration des établissements scolaires

L'évaluateur devra avoir une maîtrise du français et de l'anglais ou du dari à l'oral et à l'écrit

2.4.2. Moyens financiers

- Le budget de l'évaluation est fixé à 20 000€ TTC (coûts directs, hors imprévus) ;
- Ce budget inclut les honoraires, les per-diem et les déplacements pour le consultant-e en Afghanistan et en France;
- Les imprévus (5% des coûts directs) seront calculés à partir de la proposition sélectionnée suite à l'appel d'offres restreint.

Il est demandé aux consultants-es de faire dans leur offre une proposition budgétaire détaillée, en tenant compte de ces éléments et en précisant le nombre de jours travaillés au total et aux différentes étapes de l'évaluation.

2.5. Calendrier

Calendrier prévisionnel (à ajuster en fonction des congés)	
Activités	Période
Réunion de cadrage entre AFRANE, l'évaluateur et le chef de mission Sur cette base, l'évaluateur rédigera une note de cadrage qui précisera les objectifs de l'évaluation, les aspects abordés et les questions évaluatives traitées par l'évaluation, ainsi que la méthodologie et le déroulement de l'évaluation	Début novembre
Mission d'investigation : - Réunion de cadrage à l'arrivée avec les équipes terrain, - Restitution terrain à la fin de la mission	Mi-novembre
Remise du rapport provisoire	Mi-décembre
Restitution du rapport provisoire au comité de suivi à Paris (et aux équipes terrain à Kaboul)	Fin décembre
Rédaction du rapport final	15 janvier

2.6. Principaux risques et difficultés

Plusieurs facteurs doivent être pris en compte afin de préparer au mieux l'évaluation :

❖ En termes de collecte d'information

Des difficultés peuvent être rencontrées lors de la collecte d'informations sur le terrain, la réunion de cadrage permettra aux évaluateurs de prendre connaissance des outils existants et de ceux qui pourraient manquer.

L'un des enjeux de l'évaluation est de faire un état des lieux des outils existants et d'établir des recommandations quant aux outils de suivi qu'AFRANE devrait développer.

❖ Mission sur le terrain

- La mission en Afghanistan devrait idéalement se dérouler mi-septembre 2019.

- L'agenda de mission devra être suffisamment souple pour être adapté en cas d'évènements limitant les possibilités de déplacement.

❖ Contexte sécuritaire en Afghanistan

- Etant donnée la situation politique actuellement très instable du pays, l'évaluation devra tenir compte et s'adapter aux évènements politiques (à noter que l'élection présidentielle devrait se tenir le 28 septembre) et au contexte sécuritaire sur place. A noter que les Le calendrier et les modalités concrètes de mise en œuvre de l'évaluation pourront être amenés à évoluer en fonction de ce contexte.

- Afin de s'assurer de la sécurité de l'évaluateur, il lui est strictement demandé de respecter les règles de sécurité données par AFRANE. De même, les déplacements vers différents sites devront être validés par le chef de mission d'AFRANE.

- Il faudra également s'interroger sur la possibilité de déléguer la mission terrain à un consultant afghan.